

L'Eucharistie prêchée par le Diable



IEU, pour confondre l'opiniâtre incrédulité des hérétiques, ne s'est pas seulement prévalu du témoignage des animaux ; il a contraint les diables eux-mêmes à lui prêter leur concours, non pas en rendant témoignage, le témoignage du Père du mensonge ne saurait jamais mériter créance, mais en les forçant de confesser la vérité, comme parle saint Ambroise : " Je ne reçois pas le témoignage du " diable, mais j'accepte l'aveu qu'il est obligé de faire au " milieu des tourments que la justice divine lui fait " subir. "

On amena un jour à l'évêque de Laon, en France, une femme nommée Nicolle, qui était possédée par un démon des plus féroces. Le sage et pieux prélat, pour plus de sûreté et pour mieux triompher du malin esprit, recourut au très-saint Sacrement et présenta l'hostie sainte à cette malheureuse qui réclamait son assistance. Le diable ne pouvant supporter la présence du Seigneur, se mit à faire des contorsions horribles et à tourmenter la possédée d'une manière étrange ; la pauvre femme tremblait de tous ses membres et était toute hors d'haleine. L'évêque, tout en compatissant à ses souffrances, en éprouvait cependant de la consolation ; car il était évident que l'ennemi était vaincu et qu'il allait être bientôt contraint d'abandonner la pauvre créature qu'il tourmentait si horriblement. Mais il voulut aussi profiter de la circonstance pour confondre un assez grand nombre d'hérétiques qui étaient présents et ne croyaient point à la présence réelle de Jésus-Christ dans son Sacrement. Il interrogea donc le diable à haute voix : " Pourquoi " trembles-tu, pourquoi ces violentes contorsions en présence de ce petit morceau de pain ? — Je ne tremble " point, répondit-il alors par la bouche de la possédée et " d'une voix claire, je ne suis point aussi agité pour un